

les services que les chevillards ont rendu et peuvent rendre encore à la boucherie lilloise; mais de l'importance d'une institution, il ne faut pas conclure qu'elle a toutes les perfections imaginables.

Il est évident que les bouchers en gros prélèvent sur les irréguliers des bénéfices que doivent supporter les pauvres détaillants et surtout les consommateurs.

Voici les bases d'un premier projet à soumettre prochainement :

Une portion notable des bouchers, anciens garçons éaliers, manquent de connaissances nécessaires pour acheter sur les marchés; elle n'a pas non plus l'argent nécessaire. De ce côté est né le commerce à la cheville, et ce qui peut modérer ce commerce, c'est la concurrence qui lui fera la crête.

Un grand nombre de bouchers iront y acheter les morceaux dont ils auront besoin; car tout le monde sait comment se fait le marché aux bestiaux; il faut que le boucher acheteur détermine d'un simple coup d'œil, à l'aide de quelques manèges, la quantité de viande nette que donnera l'animal qu'il veut acheter, la qualité de cette viande et le prix; le prix est l'élément du marché le plus facile à déterminer, car il se fait en raison de la demande et de l'offre.

La qualité de la viande n'est pas aussi facile à déterminer; aucun praticien n'ignore qu'il n'est pas toujours facile de déterminer si des animaux vivants appartiennent à la première ou à la deuxième qualité; mais la quantité de viande que rendra l'animal est chose beaucoup plus difficile à apprécier.

En effet, déterminer à dix, quinze kilogrammes près la quantité de viande que donnera un animal qui doit rendre de 300 à 350 kil. de viande, est une opération très-difficile, soit pour le producteur, soit pour le boucher. Je mets en fait que sur 500 bouchers, il n'y en a pas plus de 80 qui soient en état de déterminer cette quantité, même à dix kilogrammes près.

Eh bien, si vous voulez forcer ces gens-là à acheter eux-mêmes leurs bestiaux s'ils s'y trompent, ils achèteront trop cher, et il vendront plus cher, à moins de se ruiner; il est donc plus avantageux pour eux de s'adresser aux bouchers à la cheville, qui ne se trompent pas, qui font abattre l'animal, le pèsent, et le livrent à la cheville. Il n'y a donc rien de plus licite, de plus permis que ce commerce; seulement il a le tort d'être trop considérable quand il s'exerce dans une ville comme Lille qui consomme plus de 25,000 bœufs et vaches par an.

Eh bien! je me demande si les producteurs ne pourraient pas mettre dans leur poche une partie de l'argent que les bouchers chevillards empochent seuls, et je ne trouve en réalité, que le marché à la crête; en effet, sur ce marché, les producteurs pourront expédier directement leurs animaux abattus; et y feront l'office des chevillards.

A son arrivée, la marchandise sera inscrite sur un livre, et la viande numérotée selon son ordre d'arrivée. L'inspecteur de la boucherie la visitera, et si elle est jugée bonne, on la portera au poids public, où elle sera pesée.

Une fois pesée, on y attachera un bulletin énonçant son poids constaté en triple, par le préposé au pesage, par le commis de l'écrit et enfin par un commis-facteur. Ces trois préposés, chacun de leur côté, porteront le poids annoncé sur leur registre respectif. La viande sera accrochée, puis vendue par le crieur qui l'adjugera au plus offrant et dernier enchérisseur.

Après du crieur, il y aura un commis qui écrira le prix de vente et le nom de l'acquéreur. Le crieur écrira le prix de vente, ainsi que le nom de l'acquéreur sur l'étiquette que le poids public aura donnée pour être attachée à la viande.

La vente finie, le contrôleur constate que les registres du facteur sont conformes aux siens, et alors le facteur expédie les comptes de ventes à ses commettants qui peuvent, en cas de doute, s'adresser à la direction qui leur envoie un double du compte de vente remis au facteur.

Ainsi, dans le même jour, la marchandise pourra arriver, être vendue et payée.

Ainsi que nous venons de le dire, on a l'intention d'affranchir le nouveau marché des intermédiaires, ou tout au moins d'en rendre les services facultatifs, en ce sens que vendeurs et acheteurs pourront, s'ils le veulent, ne pas recourir aux facteurs. Il est certain que la suppression des intermédiaires et de quelques frais généraux rendront les achats plus faciles, et que l'approvisionnement pourra se faire à de meilleures conditions pour les bouchers détaillants et quelques gros consommateurs, tels que directeurs d'établissements publics, institutions religieuses, et autres. Quant aux familles, il nous paraît bien difficile de prédire, dès maintenant, qu'elles pourront s'y approvisionner, à moins que plusieurs consommateurs ne se réunissent pour acheter certains lots, mais nous devons dire qu'au point de vue de la pratique de chaque jour, cela nous paraît tout simplement impossible. Pour arriver à faire jour les petits ménages des bénéficiaires du nouveau marché qu'on projette, il faudrait d'abord créer, comme annexé au premier, un marché à la crête de petits morceaux dépecés, pour tous les samedis-soir de 7 à 11 heures, et, si cela prend, en établir un second par semaine, et plus après, si le besoin s'en fait sentir.

Je crois même — c'est une opinion — qu'il y aurait utilité d'établir à la halle à la viande de Lille le samedi-soir pour combattre l'influence du cabaret, une vente de petits morceaux de viande à bon marché, et voici comment j'établirais mon opinion.

Un assez grand nombre de ménagères de la classe ouvrière ont pris l'habitude

de s'approvisionner le dimanche matin de viande achetée à la halle en dans les états particuliers des différents quartiers de la ville. Leurs maris recevant la veille leur salaire, une partie est souvent dissipée au cabaret, et le lendemain dimanche, il est impossible de procurer à la famille le pot-au-feu hebdomadaire.

Pour éviter cet désagrément, n'y aurait-il pas lieu d'organiser le samedi soir une vente à la crête, de pièces dépecées ou les ménagères pourraient s'approvisionner avant que le salaire du mari n'ait eu le temps d'être ébréché par l'estaminet?

Il ne faut pas s'attendre à une renouveau immédiat dans le commerce de la viande; il y a des habitudes prises de longue date et qu'il est difficile de détruire. Qu'importe! pourvu qu'il y ait progrès dans les améliorations populaires; tout nous fait espérer que les bonnes intentions du comice aboutiront à des résultats sérieux, sinon complets, comme nous le désirerions.

De plus, le nouveau marché ouvrira très-probablement des débouchés très-avantageux pour nos engraisseurs, en donnant une plus grande activité à la vente des bestiaux. C'est un premier pas vers la concurrence illimitée; or, avec la concurrence, le commerce de la viande doit nécessairement entrer dans une voie meilleure pour les bouchers détaillants et surtout pour les consommateurs qui s'approvisionneront à la crête.

Les chevillards seuls perdront à ce nouveau système dont la réalisation sera un bienfait; mais leur monopole a duré si longtemps qu'ils auraient grand tort de se plaindre.

Donc, nous approuvons et nous attendons avec impatience la création du nouveau marché à la crête, toutes réserves faites sur les droits dont la viande reste malheureusement frappée en France.

Espérons que l'administration ne laissera pas incomplète, l'œuvre entamée par le comice agricole de notre arrondissement, et que la viande se vendra bientôt chez nous tout comme à Londres et à Bruxelles, c'est-à-dire sans payer aucuns droits, ou tout au moins lui faire subir une grande diminution d'impôts.

Autant qu'il nous sera possible, nous suivrons l'étude de ce projet par notre comice agricole de l'arrondissement, et espérons mettre nos lecteurs au courant de ce grand travail, par une série d'articles postérieurs.

Si Lille réussit — et nous n'en doutons pas — à créer son marché à la crête pour la viande de boucherie, comme nous l'avons déjà ici à Roubaix pour le poisson, nous pourrions suivre les mêmes errements que notre chef-lieu d'arrondissement; et, dans un jour très prochain, nous pourrions installer, soit près de notre hôtel-de-ville, de notre quartier de gendarmerie ou contre notre Minck, ce marché indispensable dans les cités où la population offre plus de 80,000 bouches à nourrir par jour, et que déjà, cinq ou six bouchers chevillards exercent leur industrie à l'ombre de tout contrôle.

D. B. Agronome.

Dans sa séance d'hier, le comice agricole a entendu, sur l'intéressante question qui nous occupe, un rapport dont voici le résumé :

Il faut bien reconnaître que le prix de la viande ne baissera pas, car c'est une denrée qui coûte plus cher à produire qu'autrefois. Non-seulement la valeur du sol a augmenté, mais les conditions de la fabrication ont changé. — Donc on peut affirmer que le prix de la viande n'est pas destiné à baisser; mais il importe de favoriser toutes les combinaisons qui peuvent développer la production de la viande, car il n'y a pas beaucoup à compléter sur tous les produits sales ou fumés venant de l'étranger dont on a tant parlé, et qui, du reste, ne sont pas faits pour tenter nos ménagères.

Ce donc nous devons nous occuper, c'est, je crois :

1° De prior la municipalité de Lille de favoriser l'établissement d'un marché à la crête de la viande de boucherie, dans un point central de la ville, et d'un échador banal à l'abattoir public, où les producteurs puissent, avec moins de déplacements et de pertes, vendre et abattre leurs animaux, soit par moitiés, par quarts ou morceaux dépecés, soit que leurs animaux soient abattus ou dans la ville ou au dehors;

2° De demander aux Compagnies des chemins de fer de réviser les tarifs concernant le transport des viandes abattues, de manière à ce qu'ils soient en rapport avec ceux qui concernent les animaux vivants;

3° De recommander à la municipalité, l'abaissement des droits du marché à la crête de la viande dans la juste mesure des services rendus par ce marché.

L'intérêt du producteur commande :

1° D'éviter les frais considérables qui résultent de poids plus lourds à transporter, et du séjour du bétail gras près de notre point central du département où tous les fourrages sont coûteux;

2° De laisser dans les communes rurales qui en manquent, les basses viandes qui surabondent dans notre chef-lieu de département, et à n'envoyer à cette grande ville que les morceaux qu'elle demande le plus;

3° De laisser dans les communes rurales les engrais-vidanges qui sont, dans l'abattoir de Lille, une cause d'embarras et d'insalubrité; — les cuirs, peaux, suifs, etc., que l'insalubrité de leur fabrication demande aussi à manipuler au dehors;

4° De réaliser ces avantages en pratiquant dans les communes rurales de Lille, une partie notable des animaux destinés à l'approvisionnement des grands centres de population, tels que Lille, Roubaix et Tourcoing.

CHRONIQUE LOCALE.

On lit dans le Progrès du Nord :

« Contretemps aux bruits plus ou moins intéressés qui ont couru ces jours-ci à Lille, nous sommes en mesure d'annoncer que M. Thiers a définitivement accepté la candidature dans la 3e circonscription du Nord. »

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix, « Nous sommes heureux d'apprendre, par l'intermédiaire de votre estimable journal, les bonnes dispositions de la Municipalité actuelle envers tous ses administrés, sans exception. Nous regrettons que la précédente administration n'ait pas toujours suivi la même voie. Depuis longtemps, des réclamations et des pétitions couvertes de nombreuses signatures lui avaient en vain été adressées. Notre quartier, si important par sa nombreuse et laborieuse population, paraissait être laissé en dehors du droit commun. Aujourd'hui que nous sommes certains d'être écoutés, nous vous prions d'être notre interprète auprès de la Municipalité pour la remercier, d'une part de ses bonnes intentions à notre égard, et la prier, d'autre part, de faire réparer le sentier pavé qui existait anciennement entre la place du Trichon et la rue de l'Époule, sentier formant aujourd'hui le milieu de la rue des Fleurs, en attendant que la ville se mette d'accord avec les propriétaires riverains pour le pavé et l'aqueduc de cette rue. »

« Agréez, Monsieur, etc. « Plusieurs de vos abonnés du Trichon et de l'Époule. « Roubaix, le 13 avril 1869. »

Un journal annonce qu'il circule en ce moment, dans le commerce, de fausses pièces espagnoles en or, de 25 francs, à l'effigie de la reine Isabelle.

Le Conseiller d'état, chargé de l'administration du département du Nord, rappelle qu'aux termes des instructions, les pièces à produire par les remplaçants doivent être déposées dans les bureaux des Préfectures, quinze jours avant celui où les conseils de révision se réunissent pour l'admission de ces remplaçants.

La maison Godillot, de Paris, est tout entière dans la fièvre du travail. On confectonne dans ses vastes ateliers 83,000 effets d'habillements de toute sorte pour les gardes mobiles du Nord et de l'Est. Cette importante commande devra être livrée à la fin du mois.

La Grande Harmonie donnera une soirée musicale et bachique à ses membres honoraires, lundi prochain à 8 heures : Nous publierons le programme dans notre prochain numéro.

On nous signale deux accidents de fabrication; l'un à Roubaix, l'autre à Willem. Lundi vers cinq heures 1/2 du matin, un jeune ouvrier de l'établissement de M. François Roussel, rue des Arts, qu'on avait chargé de conduire une machine à broyer les couleurs, voulant placer la courroie sur la poulie, eut la manche de son gilet pris dans le croisement de la touraille et fut entraîné vers l'arbre de transmission, malgré tous ses efforts pour se dégager. Il a eu le bras droit broyé. Transporté à l'hôpital, il a reçu les soins de M. le docteur Philippart. Il est âgé de 14 ans.

A Willem, c'est un jeune homme de 17 ans, nommé Th. Wiat, employé dans la filature de M. Briffaux, qui a été entraîné dans un cylindre et à moitié broyé par la puissante machine. Il était l'aîné de 7 enfants et sa mère est veuve.

Dans la nuit de samedi à dimanche, on s'est introduit dans la maison n° 172 de la rue de Lannoy, occupée par la demoiselle Stéphanie Witot, et on a enlevé une grande quantité d'effets d'habillement, une montre et deux porte-monnaie contenant ensemble environ 45 francs.

Ce matin, un homme a été renversé par une voiture de messager sur la Grande Place et a reçu au pied droit une forte contusion. Il a été transporté à l'hôpital.

Cours public de Chimie.

Lundi 19 avril, à 8 heures 1/4 du soir.

Des matières textiles végétales.

Du lin : ses variétés, sa composition, son rouissage, sa transformation en tissus. Importance de l'industrie linière.

Cours public de Physique.

Mercredi 21 avril, à 8 heures 1/4 du soir.

1° Les raies du spectre solaire; 2° Examen d'une goutte d'eau et de quelques animales à l'aide du microscope.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX

Faits Divers

— Nous extrayons ce passage d'une correspondance de Londres :

« Le club des beefsteaks vient de fermer ses portes faute de fourchettes et de souscripteurs. Il existait depuis près de 300 ans et fut fondé par un lord, grand amateur de l'art théâtral et par l'acteur Rich qui introduisit le rôle d'Arlequin sur la scène anglaise. Le Beefsteak-Club n'était composé, dans l'origine que de 12 membres et fut porté ensuite à 24. On se réunissait tous les samedis pour manger un dîner qui se composait habituellement de beefsteak et de pudding à la moëlle de bœuf, le tout arrosé de punch froid et terminé par de larges rasades de Porto et de Claret, premiers crus. Les plus grandes notabilités ont tenu à honneur d'en faire partie : hommes d'Etat, orateurs du Parlement, hommes de lettres, comédiens. On retrouve sur les listes les noms de Fox, de Sheridan, Churchill, Walter, etc. »

« Le régent, prince de Galles, voulut en être; on crut spécialement et par extraordinaire une place pour lui. On se réunissait dans une salle du théâtre de Covent-Garden. Après l'incendie de ce théâtre, le club fut transporté dans le voisinage au Lyceum. Les armes de la société étaient un gril d'acier. Un jour le duc de Norfolk qui avait grand appétit voulut faire venir du marché de Covent-Garden des ortolans, des petits pois et des fraises au mois de janvier. Le président s'écria : « prenez-moi cet ivrogne, ce gourmand et portez-le dans son lit. » Et le duc fut très bien porté dehors par six solides garçons de service. A la séance suivante le duc de Norfolk a fait amende honorable et s'est contenté de manger cinq livres de beefsteak et de les arroser de cinq bouteilles de Porto. Quel entonnoir aristocratique. »

— Le cœur se soulève de haine et de colère quand on lit des atrocités pareilles à celles que le capitaine Armstrong et ses matelots ont commises envers des passagers égarés. Pour de pareilles cruautés il n'y a pas de châtiment assez terrible et il faut espérer qu'on fera un exemple profitable aux autres tigrés qui se disent marins.

C'est à bord du James Forster, parti en décembre de Liverpool avec 146 émigrants, que ces faits se sont produits.

Le récit des horreurs qui se sont passées à bord fait frémir. Jamais cargaison d'esclaves n'a été plus rudement, plus impitoyablement malmenée que cette fournée d'émigrants. Une dame William Davis, frappée à coups de pied dans le ventre par un bas officier de l'équipage, est morte quelques heures après. Quand un passager, à demi mort de faim, allait solliciter un peu de nourriture ou le prêt d'un ustensile de cuisine, il recevait invariablement pour réponse des coups et des injures. De même, si, asphyxié par l'atmosphère fétide de l'entrepont, on osait demander la permission d'aller respirer un instant un air plus pur sur le pont. Il n'y a, pour ainsi dire, pas un passager du James-Forster, homme ou femme, qui ne porte sur le corps les traces de sévices commis sur lui en quelque occasion semblable.

Pour ne pas allonger indéfiniment ce douloureux récit, nous ne citerons plus qu'un fait, celui de la mort de William Coleson. C'était un jeune homme intelligent, compositeur de son état, et qui s'était acquis la sympathie de ses compagnons de voyage. Un matin qu'il faisait grand froid et que chacun grelottait sans oser se plaindre, Coleson, ému de pitié à la vue de pauvres femmes mal vêtues, de petits enfants dont les dents claquaient de froid, fait appel à tout son courage — il en fallait vraiment — et va demander un peu de charbon. En entrant dans la soute, il fait un faux pas et tombe.

Aussitôt, le charpentier, qui se trouvait là, se précipite sur lui un billot à la main et le roue de coups. Meurtri, à moitié assommé, Coleson rejoint en chancelant, ses compagnons; on le voit pâle et l'air souffrant, on l'interroge, il répond par des propos incohérents, il avait le délire. Le soir, on le portait à l'hôpital, où sans doute il serait mort de faim sans l'assistance d'autres passagers qui se privèrent d'une partie de leurs maigres rations pour la lui donner. Coleson reprit assez vite connaissance, mais l'état physique ne s'améliorait pas; sa faiblesse était extrême. Néanmoins on le fait lever de force pour aller travailler sur le pont.

En quittant le lit il est saisi de frissons. N'importe! bon-gré mal-gré, il faut marcher. Une fois sur le pont, on lui ordonne de porter un seau de charbon à la cuisine. Le poids était trop lourd pour lui; dans l'effort qu'il fait pour le soulever, il tombe. Alors le charpentier — cette même brute dont les coups l'avaient déjà envoyé à l'hôpital — se jette sur le malade, le frappe à tour de bras et ne l'abandonne que complètement privé de sentiment. Le malheureux resta plus d'une heure dans cet état, étendu sur le pont et sans que nul se souciait de lui. Enfin, le cuisinier eut compassion de lui et le porta dans son lit. Une heure après, William Coleson était mort... de la fièvre marine toujours, si l'on écoute le capitaine.

Il est donc acquis que presque tous les officiers du James-Forster se sont rendus coupables d'actes de brutalité révoltants. Deux surtout, le maître d'équipage, James Glynn, et le charpentier, William Cruener, ont poussé la barbarie jusqu'au point où elle ne se distingue plus nettement de l'assassinat. Aussi la police a-t-

elle été les arrêter à bord, et, quand elle les a emmenés, on a entendu les passagers s'écrier :

« Bannissez-les! et puisse le diable les perdre! »

Le passager William Davis, dont la femme est morte des coups de pied qui lui ont été donnés dans le ventre, a ajouté :

« Dieu vous pardonne! moi, je ne vous pardonnerai jamais! »

Vingt-cinq à trente des survivants de cette traversée inouïe sont très malades et ont été transportés à l'hôpital de Ward Island. Constans qu'il n'y a pas un seul Français parmi eux.

Le capitaine Armstrong, par l'ordre ou avec l'autorisation duquel se sont exécutés toutes ces horreurs, n'a pas été arrêté.

— Les journaux avaient annoncé que parmi les décombes du théâtre de Cologne, complètement incendié en février dernier, on avait trouvé, dans un souffort des papiers carbonisés qu'on avait pris pour les restes des valeurs qui y avaient été enfermées. Cependant M. le docteur Lesimple, chimiste à Cologne, a prouvé que ces restes provenaient de notes, quittances, etc., mais non de papier-monnaie. On se rappelle alors que M. Bachhaus, le caissier, avait l'habitude de garder son portefeuille, la nuit, sous son oreiller, lorsqu'il contenait des sommes considérables.

Or, il avait touché, la veille, 2,500 thalers, et l'on n'avait retrouvé qu'une somme de 600 thalers, il ne restait que cette alternative : ou il avait, suivant cette habitude, gardé cette somme dans son portefeuille, sous son oreiller, et le portefeuille avait été détruit par le feu, ou bien un assassinat suivi de vol avait été commis sur la personne du caissier, et les malfaiteurs avaient mis ensuite le feu au théâtre pour faire disparaître les traces de leur crime. Ces suppositions auxquelles on n'avait pas d'abord attaché beaucoup d'importance, ont acquis récemment une gravité nouvelle par suite de communications confidentielles faites par Ursula Schmitz, la servante inculpée, à une de ces coaccusées, qui est détenue dans la même chambre qu'elle.

Il résulterait de ces confidences que le crime aurait dû être commis plus tôt, mais que l'exécution en avait été ajournée jusqu'au 15 février, parce qu'on attendait pour ce jour-là, une recette plus considérable. L'accusée Ursula aurait dit en outre : « C'est moi, mon François-Joseph, et encore un autre qui avons tout fait. »

— On lit dans le Constitutionnel : « On nous adresse le récit suivant :

« Ces jours-ci, rue de la Paix, au moment où une famille avec ses invités allait se mettre à table et faisait, en attendant, cercle devant la cheminée, une superbe explosion s'est fait entendre. En un instant, le salon a été inondé de cendres brûlantes, et de flammèches et de débris enflammés. Le feu inonda déjà le tapis et les rideaux; chacun s'évertuait à éteindre ce qui commençait à brûler, puis à ouvrir les fenêtres pour échapper à l'asphyxie.

Après quelques efforts, qui ont permis de se reconnaître, on a trouvé près d'une glace brisée un projectile oblong, d'un noir azuré et présentant des déchirures qui eussent certainement pu tuer sur le coup la personne qu'il aurait frappée; en un mot, une sorte de véritable obus. C'était la balle de cuivre d'un des chenets que la chaleur venait de faire éclater. En effet on néglige trop de peser que cet ornement est d'un danger perpétuel par l'air comprimé qui tend à s'y dilater, sous l'action du feu.

Le projectile dont nous parlons a effleuré un enfant et rare sa joue, avant d'aller frapper la glace qui a été mise en éclats.

— La dissolution de la garde nationale de Saint-Lô a eu lieu à la suite de nombreux conflits entre le commandant de cette garde nationale et le capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers. Toutes les tentatives pour amener la conciliation entre ces deux guerriers ayant échoué on a dû recourir à la dissolution.

— Le Gaulois publie cette petite nouvelle dont nous lui laissons toute la responsabilité :

« Un député de la majorité vient de gagner au jeu, à un diplomate étranger, une somme ronde de quinze cent mille francs. »

— Un solliciteur se présente dans une administration.

— Voyons, interroge le patron, avez-vous fait vos preuves?... Il faut que je sache si vous êtes capable...

— Oh! monsieur, reprend vivement l'autre, je suis capable de tout!

— Il est bon qu'un gouvernement s'appuie sur la nation, mais pas de façon à l'opprimer.

— Un mot d'Alexandre Dumas fils ne passe pas sans qu'on l'arrête. C'est ce qu'a fait M. Leguevel de la Combe pour le Peuple.

On sait qu'Alexandre Dumas fils a fait recevoir à la Gaité le drame le Télios, dont il n'est pas l'auteur.

Aussitôt, un jeune et trop confiant jeune devilliste lui a envoyé un manuscrit, avec cette note destinée à produire un grand effet sur l'esprit du maître :